

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : RANCONA TRIO
 Autres moyens d'identification : PMRA # 32668

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Traitement des semences
 Restrictions d'emploi : Agriculture, Usage réservé aux utilisateurs professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Arysta LifeScience Canada, Inc.
 400 Michener Road, Unit 2
 Guelph, Ontario N1K 1E4 - Canada
 T 1-866-761-9397
sds@arysta.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : FOR 24-HOUR MEDICAL EMERGENCY ASSISTANCE CALL PROPHARMA: 1-866-303-6952
 or +1-651-603-3432
 FOR 24-HOUR CHEMICAL EMERGENCY (Spill, leaks, fire, exposure or accident) call
 CHEMTREC: 1-800-424-9300 or +1-703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Skin Sens. Not classified
 Repr. 2 H361
 STOT RE 2 H373
 Aquatic Chronic 1 H410

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS08

GHS09

Mention d'avertissement (GHS) :

: Attention

Mentions de danger (GHS) :

: H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (GHS) :

: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P260 - Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection.
 P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
 P391 - Recueillir le produit répandu.
 P405 - Garder sous clef.
 P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

RANCONA TRIO

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

0,11 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral)

0,11 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané)

0,11 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Poussières/brouillards))

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification GHS
Carboxin	(N° CAS) 5234-68-4	12,58	Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 Comb. Dust
metalaxyl (ISO)	(N° CAS) 57837-19-1	1,26	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
Des agents de dispersion	(N° CAS) secret de commerce	1,12 - 1,22	STOT RE 2, H373
Iponazole	(N° CAS) 125225-28-7	0,47	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Repr. 2, H361 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à grande eau.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une légère irritation cutanée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Incendies importants : de la mousse résistant à l'alcool. Les petits feux: Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, qui risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.
- Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les structures et récipients adjacents au jet d'eau pour protéger et prévenir toute ignition.
- Protection en cas d'incendie : Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

RANCONA TRIO

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Placer des douches de sécurité et des rince-oeils à proximité des zones de danger d'éclaboussures.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.
Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Arrêter le débit de matière, si cela peut se faire sans risque.
Procédés de nettoyage : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié. Après la reprise, rincez la zone avec de l'eau. Nettoyer la surface à fond pour enlever la contamination résiduelle.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Produits incompatibles : Oxydant. Acides forts. Bases fortes.
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

RANCONA TRIO	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
metalaxyl (ISO) (57837-19-1)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
Ipconazole (125225-28-7)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

RANCONA TRIO

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

Des agents de dispersion (secret de commerce)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	10 mg/m ³ (Inhalable particulates not otherwise specified); 3 mg/m ³ (Respirable particulates not otherwise specified)
OSHA	Non applicable	

Carboxin (5234-68-4)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Éviter les éclaboussures. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements imperméables. Protection de pied. Tablier en caoutchouc.
Protection des voies respiratoires	: En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat. Respirateur anti-vapeurs organiques agréé.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Empêcher toute fuite ou déversement. Empêcher tout ruissellement d'eau contaminée.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: rouge
Odeur	: doux
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7,5 - 9,5
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,04 - 1,08 @ 20 °C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Soluble dans les solvants organiques. dispersibles dans l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 80 - 150 cP @ 20 °C

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RANCONA TRIO

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Oxydant. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé

RANCONA TRIO	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5,1 mg/l/4h

metalaxyl (ISO) (57837-19-1)	
ATE US (voie orale)	500 mg/kg de poids corporel

Iprconazole (125225-28-7)	
DL50 orale rat	888 mg/kg (female), 1,338 mg/kg (male)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 3,53 mg/l/4h
ATE US (voie orale)	888 mg/kg de poids corporel

Des agents de dispersion (secret de commerce)	
DL50 orale rat	> 12000 mg/kg

Carboxin (5234-68-4)	
DL50 orale rat	2588 mg/kg male
DL50 cutanée rat	> 4000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 4,7 mg/l/4h
ATE US (voie orale)	2588 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Légèrement irritant mais non pertinent pour la classification)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Non irritant par application oculaire chez le lapin)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé. (Chez le cobaye, aucune réaction de sensibilisation n'a été mise en évidence)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

RANCONA TRIO

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

Ipconazole (125225-28-7)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	52,2 mg/kg de poids corporel/jour Adrenal gland, thymus gland
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	25,9 mg/kg de poids corporel/jour Adrenal gland, thymus gland

Carboxin (5234-68-4)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	5,5 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (subaigu, oral, animal/mâle, 28 jours)	30 mg/kg de poids corporel

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une légère irritation cutanée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ipconazole (125225-28-7)	
CL50 poisson 1	1,3 mg/l 96 h <i>Lepomis macrochirus</i>
CE50 Daphnie 1	1,7 mg/l 48 h
NOEC chronique poisson	0,00044 mg/l 28 d <i>Pimephales promelas</i>
NOEC chronique crustacé	0,0109 mg/l 21 d <i>Daphnia magna</i>

Des agents de dispersion (secret de commerce)	
CL50 poisson 1	361 ppm 96h <i>Pimephales promelas</i>

Carboxin (5234-68-4)	
CL50 poisson 1	2,3 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	> 57 mg/l 48 h <i>Oncorhynchus mykiss</i>
CE50 autres organismes aquatiques 1	0,45 mg/l 120 h <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>
NOEC chronique crustacé	0,32 mg/l 17 d <i>Daphnia magna</i>

12.2. Persistance et dégradabilité

RANCONA TRIO	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Des agents de dispersion (secret de commerce)	
Persistance et dégradabilité	Biodegrades slowly.
Besoins en oxygène d'origine biochimique (BOB)	0,021 g O ₂ /g substance (5 day/day); 0.043 g O ₂ /g (30 day/days)

Carboxin (5234-68-4)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

RANCONA TRIO	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Ipconazole (125225-28-7)	
Log Pow	4,28 - 4,49

Carboxin (5234-68-4)	
Log Pow	2,3

12.4. Mobilité dans le sol

RANCONA TRIO	
Ecologie - sol	Non établi.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Pas d'informations complémentaires disponibles.

RANCONA TRIO

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Pour un petit contenant (<= 400 kg) non réglementé
Pour un grand moyen de confinement (> 400 kg)

Description document de transport : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (carboxin, Ipconazole), 9, III
N° ONU (TDG) : UN3082
TDG Désignation officielle de transport : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Classes TMD danger primaire : 9 - Classe 9 - Produits divers, matières ou organismes
Groupe d'emballage : III - Danger mineur

Transport maritime

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 9



Polluant marin : Oui
N° ONU (IMDG) : 3082
Description document de transport (IMDG) : UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (carboxin, Ipconazole), 9, III, POLLUANT MARIN
Classe (IMDG) : 9 - Matières et objets dangereux divers
Groupe d'emballage (IMDG) : III - matières faiblement dangereuses
EmS-No. (Incendie) : F-A
EmS-No. (Déversement) : S-F

Transport aérien

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 9



Polluant marin : Oui
N° ONU (IATA) : 3082
Description document de transport (IATA) : UN 3082 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (carboxin, Ipconazole), 9, III
Classe (IATA) : 9 - Miscellaneous Dangerous Goods
Groupe d'emballage (IATA) : III - Danger mineur

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

CANADA

metalaxyl (ISO) (57837-19-1)

Non inscrit sur la LIS (Liste intérieure des substances) d'inventaire.

Ipconazole (125225-28-7)

Non répertoriée sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)

Des agents de dispersion (secret de commerce)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

RANCONA TRIO

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

Carboxin (5234-68-4)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Distillates (pétroleum), solvant-dewaxed heavy paraffinic (DMSO < 3%) (64742-65-0)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données : ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Accessed at: http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis_classifi.html. European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>. Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. WHMIS: Le Système d'information sur les matières dangereuses: la norme nationale de communication des dangers du Canada.

Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

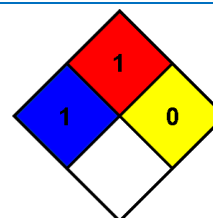
Abréviations et acronymes:

	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	TWA: Poids moyen

Danger pour la santé NFPA : 1 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une irritation importante.

Danger d'incendie NFPA : 1 - Matériaux qui doivent être préchauffés avant qu'ils puissent prendre feu.

Réactivité NFPA : 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC.
6077 Frantz Rd
Suite 206
Dublin, Ohio, USA 43016
614.923.7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit